

ECOLE DE GUERRE



PROMOTION *VERDUN*

2015 -2016

Louvois, administrateur ou chef de guerre

Commissaire principal POIRIER Martin

Sous la direction de

Fadi EL HAGE

professeur des lycées professionnels

Introduction.....	p. 3
Partie 1 : de l'administrateur au chef de guerre :.....	p. 6
I. Louvois le continuateur.....	p. 6
I.1. une armée modernisée :	p. 7
a. Recrutement.....	p. 7
b. Avancement.....	p. 8
c. Discipline.....	p. 9
I.2. une armée « royale » :.....	p. 10
a. séparation de l'administration et du commandement.....	p. 10
b. limiter la vénalité des charges.....	p. 11
c. choix des chefs militaires.....	p. 12
II. Louvois le logisticien	p. 13
II.1. l'entretien des troupes en temps de paix :	p. 14
a. Évolution des effectifs.....	p. 14
b. Logement et habillement des troupes.....	p. 15
c. Préparer la guerre.....	p. 16
II.2. la logistique de guerre :	p. 17
a. La logistique comme fonction opérationnelle.....	p. 17
b. De la guerre de dévolution à la guerre de Hollande.....	p. 18
c. L'administration des zones occupées.....	p. 19

Partie 2 : de la conduite de la guerre à la définition des buts de guerre.....	p. 20
I. Louvois et la guerre.....	p. 20
I.1. La guerre de siège :	p. 20
a. bombardement.....	p. 21
b. l'architecture militaire.....	p. 22
c. du siège d'AIRE (1676) à la prise de Gand (1678).....	p. 23
I.2. un secrétaire d'état à la manœuvre :	p. 23
a. influence et contre-influence.....	p. 24
b. soutien des chefs militaires.....	p. 25
c. le siège de Mons et la prise de Maastricht.....	p. 25
II. Louvois et la stratégie.....	p. 26
II.1. Une omniprésence progressive :	p. 27
a. le pré-carré.....	p. 27
b. la défense agressive.....	p. 28
c. la stratégie de cabinet.....	p. 28
II.2. Les limites d'un stratège :	p. 29
a. le choix des alliances.....	p. 29
b. les erreurs de la guerre de Hollande.....	p. 30
c. la dévastation du Palatinat.....	p. 31
Conclusion.....	p. 32
Annexe 1 – sources et bibliographies.....	p. 34

Dans ses *Mémoires*, le comte Pierre Quarré d'Aligny (1641-1730), contemporain du marquis de Louvois, écrit :

« Le Roi, par cette mort¹, devenu son maître, ne tarda pas à faire paroître ce beau naturel et ce génie singulier qu'il avoit pour toutes choses. D'abord, comme son penchant étoit la guerre qu'il a faite pendant toute sa vie, il ne songea qu'à rétablir et à donner un bon ordre à ses finances qui en sont le nerf; il mit le détail de la guerre entre les mains du marquis de Louvois, très capable de cet emploi, mais le plus brutal de tous les hommes »².

Quarré d'Aligny donne là une description sévère de celui qui fut autant décrié par ses contemporains que par les nombreux thuriféraires de Louis XIV. Né le 16 janvier 1641, François Michel Le Tellier, marquis de Louvois, est une figure emblématique du règne de ce roi qui, selon la tradition historiographique, personnifie l'absolutisme. Cette recherche du renforcement de la confusion des pouvoirs est, en partie, le fruit de l'expérience de celui qui vécut la Fronde pendant son enfance et son adolescence. D'une loyauté indéfectible, le marquis de Louvois s'attacha, jusqu'à sa mort, à fortifier cette puissance. Dès 1661, il fût autorisé à remplacer son père en tant que secrétaire d'État de la Guerre³ lorsque celui-ci devait s'absenter. À compter de 1677, il devient pleinement secrétaire d'État. Jusqu'à sa mort en 1691, il cumula les charges de surintendant général des Postes (à partir de 1668) et de surintendant des Bâtiments, Arts et Manufactures (à partir de 1683) ainsi que, par intérim, en 1671, secrétaire d'état des Affaires étrangères, à la mort d'Hugues de Lionne. Il ne s'agit là que de ses charges les plus emblématiques.

Louvois souffre donc d'une image très controversée. En premier lieu, il fût l'héritier d'une transformation de l'armée conduite par son père⁴ et qu'il s'attacha à poursuivre dans le but d'affermir le contrôle royal. En second lieu, il fut le ministre dévoué et

¹ Jules Raymond Mazarin (1602-1661), cardinal de Mazarin, ministre d'État de 1643 à 1661. La mort de ce ministre d'état est l'occasion pour Louis XIV d'exercer pleinement le pouvoir sans autre concurrence.

² Pierre QUARRE D'ALIGNY (Comte). Mémoire des campagnes de M. le Comte Quarré d'Aligny, sous le règne de Louis XIV jusqu'à la paix de Riswich. (Paix de Riswich 1697), Beaune, Arthur BATAULT, 1886, p. 3.

³ Le secrétaire d'État de la Guerre fut l'un des quatre secrétaires d'État spécialisés nommés depuis 1589. Ce secrétaire d'État était responsable de l'armée de Terre. Son équivalent existait pour la marine royale.

⁴ Michel Le Tellier (1603 – 1685), secrétaire d'état de la Guerre puis chancelier de France sous Louis XIV.

inlassable d'un roi qui, au fur et à mesure des années, supporta de moins en moins son implication croissante jusqu'à la lui reprocher. Enfin, dès lors qu'on s'intéresse à la part prise par Louvois dans la conduite de la guerre, sa participation s'efface devant celle d'Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, ou de Louis II de Bourbon-Condé dit le Grand Condé, tous deux chefs de guerre incontestés et incontestables. Pourtant, la participation de Louvois à la conduite de la guerre paraît bien plus importante après la mort du premier et le retrait du second en 1675. Ce fut à ce moment-là que se développa ce que certains historiens perçoivent comme une véritable «stratégie de cabinet ».

L'héritage laissé par Louvois en tant que secrétaire d'État de la Guerre est unanimement reconnu quoique parfois décrié. A ce titre, il fut un administrateur soucieux de moderniser l'armée du roi, poursuivant en cela les travaux de son père, mais en n'hésitant pas à bousculer les habitudes de la haute noblesse dont la puissance avait été amoindrie suite à la Fronde⁵. Louvois fut un serviteur dévoué de Louis XIV qui lui accorda une confiance unique. Il s'acharna à s'assurer que l'autorité du roi ne fût jamais remise en question notamment par les Grands du royaume. Au-delà de son apport indéniable à la modernisation de l'administration de l'armée, par ses actions dans la conduite de la guerre, il est possible de décrire une vision de la guerre qui lui est propre.

La vie du Marquis de Louvois a fait l'objet de nombreux écrits. Il est, par exemple, une figure centrale des mémoires de Quarré d'Aligny comme de ceux de Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, le célèbre mémorialiste. De nombreux historiens se sont passionnés pour ce parangon dédié au service de l'Etat. Pour les uns, il personnifie les excès de l'administrateur au détriment des véritables chefs de guerre. Pour les autres, il est l'exemple des vertus d'un véritable serviteur de l'état : loyauté, probité, rigueur et abnégation. Car, comme le précise Camille Rousset : «*Louvois était avant tout un homme d'état, il faut lui rendre cette justice que jamais ses inclinations particulières n'étouffèrent le sentiment de ses devoirs publics.* »⁶

⁵ Période de troubles graves qui frappent le royaume de 1648 à 1653, caractérisée par une brutale réaction face à la montée de l'autorité monarchique en France

⁶ Camille Rousset, *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire jusqu'à la paix de Nimègue*, Librairie académique Didier, Paris, 1862-1864, p.88.

Serviteur fidèle du roi, confronté aux fortes personnalités de la noblesse du roi et soucieux de s'en tenir aux attributions consenties, Louvois fut-il néanmoins, pour les armées royales, un chef de guerre? A tout le moins, affirmer cela pourrait relever de la fantasmagorie. Nul n'a vu le secrétaire d'état de la guerre caparaçonné et emmenant les armées du roi au combat. Mais dans quelle mesure usa-t-il de ses compétences d'administrateur pour tenter d'acquérir une dimension de chef de guerre ? Les échecs de la politique étrangère et militaire de la France furent souvent imputés à Louvois à qui on reprocha son omniprésence. Était-il responsable de ces échecs ou endossait-il seulement la responsabilité en lieu et place du Roi ? Louvois est donc un personnage incontournable pour comprendre le règne de Louis XIV. Il fut indiscutablement plus qu'un administrateur pour devenir un véritable chef de guerre en maintes occasions.

Nous analyserons dans une première partie comment l'administrateur put devenir un chef de guerre. Puis, dans une seconde partie, nous verrons comment, victime de son hyperactivité, le secrétaire d'État de la Guerre s'impliqua de plus en plus dans la stratégie du royaume.

Partie 1 : de l'administrateur au chef de guerre :

Louvois s'exerce très tôt à l'administration du royaume, qu'il s'agisse de la suppléance de son père au secrétariat de la guerre (à partir de 1662, il remplace son père et dispose de la signature puis il devient secrétaire de la guerre en titre à compter de 1677) comme de la surintendance des postes (à compter de 1667 par édit royal). En tant que secrétaire d'état de la guerre, aucun domaine ne lui échappe, des effectifs à l'habillement en passant par la discipline ou l'approvisionnement de l'armée. Ce ministère s'exerce en temps de paix comme en temps de guerre ce qui renforce l'implication de Louvois. Il excelle dans son domaine. Aucun biographe ou mémorialiste, qu'il s'agisse d'un contempteur ou d'un laudateur de Louvois, n'écarte ses talents d'administrateur :

« Il y a dans Louvois deux personnages distincts, un administrateur et un politique ; par l'ordre des temps comme par la grandeur des services, l'administrateur tient le premier rang. Le procès peut être fait au politique; l'administrateur est hors de cause »⁷.

Ce qu'entreprend Louvois en tant qu'administrateur ne fait que renforcer son implication dans la guerre. Louvois est un continuateur avant d'être un logisticien.

I. Louvois, le successeur

Quand il s'agit de parler de Louvois, l'administrateur, force est de constater qu'il est l'héritier des réformes entamées par son père, Michel Le Tellier (1603 - 1685), secrétaire d'état à la guerre (1643 - 1677) puis chancelier de France⁸ (1677 - 1685). Mais il s'agit d'un héritier qui enrichit ce qui lui a été transmis et non d'un épigone comme pu l'être son propre fils, le marquis de Barbezieux, secrétaire d'état de la guerre de 1691 à 1701. Louvois poursuit les transformations et en contrôle personnellement l'exécution. Son caractère le conduit à aller toujours plus loin dans les réformes s'opposant ainsi à la noblesse qui y voit une volonté de rogner ses acquis. Cette dernière ne lui pardonnera pas. L'image particulièrement défavorable de Louvois après sa mort est, en partie, à

⁷ Rousset, *op. cit.*, p. 177.

⁸ Le chancelier de France est le principal officier de la couronne. Il est chargé notamment de la conservation de tous les actes de gouvernement. Il préside le conseil du roi.

imputer à cette confrontation. On attribue à Louvois une dureté de caractère qui confine pour certains à la cruauté mais qui l'aidera à poursuivre la modernisation de l'armée.

I.1. une armée modernisée :

Il s'agit dans cette partie de montrer l'apport de Louvois à l'héritage laissé par son père dans la réforme de l'administration du royaume. L'action de Louvois porta sur trois leviers : le recrutement, l'avancement et, principalement, la discipline. La modernisation de l'armée constitue une constante dans la carrière de Louvois. Il s'y attachera jusqu'à sa mort.

a. Le recrutement :

La période active de Louvois au secrétariat de la guerre (de 1664 à 1691) est caractérisée par la permanence de la guerre entrecoupée de périodes de paix « active » c'est-à-dire de période pendant lesquelles le Roi s'attache à fortifier son « pré-carré »⁹, soit onze années de guerre et seize années de paix comprenant des opérations militaires. Suivant que le royaume est en paix ou en guerre, il faut enrôler ou libérer. Les effectifs, qui varient considérablement, doivent donc être maîtrisés. Tout le mérite en revient à Louvois :

« Le 4 février 1672, Louvois mettait sous les yeux de Louis XIV un magnifique travail, fruit de quatre années de labeurs et d'efforts ; c'était le contrôle exact de l'armée, toute prête à entrer en campagne. ¹⁰».

Il en retire les louages du Roi :

« La postérité, dit-il à ce propos, aura peine à croire que j'aie pu fournir de troupes, d'artillerie et de munitions assez abondamment pour des entreprises de la considération de celles-ci ; cependant j'avais si bien pourvu à toutes choses, et mes ordres furent exécutés avec tant de régularité et de justesse, par les soins du marquis de Louvois, que Ton ne manqua de rien à tous les sièges. ¹¹».

⁹ La notion de pré-carré est explicitée dans une lettre de Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban adressée à Louvois, in *Louvois*, André Corvisier, Paris, Fayard, 1983, p. 209.

¹⁰ Rousset, *op. cit.*, p. 346.

¹¹ Rousset, *ibid.*, p. 346.

Non content de recruter, Louvois s'attacha aussi à uniformiser l'instruction et l'encadrement de cette armée au travers des compagnies de cadets en particulier. Ces compagnies, créées en 1682, ont vocation à devenir le creuset des officiers de l'armée royale. Louvois y attache une importance particulière et s'y déplace fréquemment pour des revues¹².

b. L'avancement :

La maîtrise de l'avancement au sein des armées signifie, pour les détracteurs de Louvois, la mainmise du secrétaire d'état sur l'armée dans ce qu'elle a de plus négatif c'est-à-dire la satisfaction d'une clientèle, pratique consubstantielle à l'administration sous l'ancien régime. Ainsi, Saint-Simon écrit-il dans ses mémoires, à propos du comte de Tessé¹³ contre lequel il n'économise aucuns griefs :

*« il s'était fait un protecteur déclaré de M. de Louvois par ses bassesses, son dévouement et son attention à lui rendre compte de tout, ce qui ne servit pas à sa réputation, mais à un avancement rapide, et à en donner bonne opinion au roi. »*¹⁴.

Mais, la maîtrise de l'avancement revêt deux aspects fondamentaux. En premier lieu, elle signifie, pour le roi qui statue personnellement dans ce domaine, le contrôle de ceux qui pourraient être amenés à commander ses armées. En second lieu, elle signifie pour Louvois, qui peut influencer dans ce domaine en raison de sa proximité avec le roi, l'opportunité de juger de la capacité à commander des chefs militaires. Par ce biais, il agit sur la conduite des armées. Avec lui, la tendance à l'avancement automatique fut mise en place (système du tableau) mais sans systématiquement nuire à la sélection des chefs. Ce système fut mis en place en 1678 et suscita dès son origine une opposition marquée de la noblesse d'épée.

¹² Ces revues font l'objet de nombreuses correspondances adressées au Roi (*in* Nicole Salat et Thierry Sarmant, *Lettres de Louvois à Louis XIV de 1679 à 1691*, société de l'histoire de France, 2007, p. 129).

¹³ René de Froulay, comte de Tessé (1648 – 1725), lieutenant-général pour les provinces du Maine, maréchal de France.

¹⁴ Louis de Rouvroy, duc de Saint-Simon, *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence*, Hachette, Paris, 1856, p. 342.

c. *La discipline :*

Pour initier la concentration des pouvoirs militaires dans les mains du Roi, Louvois s'attache à renforcer son unité et sa discipline :

« c'est ici que commence le labeur de Louvois, labeur héroïque, travail d'Hercule, poursuivi et accompli après trente années de lutte et d'efforts sans relâche. Le génie de Louvois, c'est la volonté. ¹⁵ ».

Ce souci de discipline revêt plusieurs aspects. Le combat le plus illustratif de cette action est celui contre les « passe-volants » c'est-à-dire ces hommes qui se présentaient aux revues (les « montres ») pour toucher une solde sans être enrôlés, avec la complicité ou non du capitaine voir du commissaire effectuant la revue. Il n'hésite pas à sanctionner sévèrement ces abus. En second lieu, il prohibe les pillages auxquels se livraient les armées du roi en campagne en s'appuyant sur le réseau des intendants d'armées et des commissaires des guerres. En digne héritier de son père, il s'attachera à interdire et condamner ces pratiques sauf à les utiliser pour des raisons stratégiques¹⁶. Plus emblématiquement, Louvois va s'attacher à soumettre l'armée, et notamment les officiers qui l'encadrent, à une stricte obéissance :

« Comment se douter, en les lisant¹⁷, que le grand crime de cet odieux ministre, c'est d'avoir voulu donner à l'armée des vertus qui lui étaient étrangères, l'obéissance, l'exactitude et la probité? ¹⁸ »

Indiscipline et insubordination sont les caractères fondamentaux de cette armée où un colonel est propriétaire de son régiment. André Corvisier y voit une étape décisive dans la formation de l'armée¹⁹. Au-delà, il s'agit d'une fondation de l'unité nationale.

Chaque période de paix sera une occasion pour Louvois de consolider l'ordre et la discipline d'une armée devenue « royale ».

¹⁵ Rousset, *op. cit.*, p.176.

¹⁶ Cas des dragonnades. Voir plus loin.

¹⁷ Les mémorialistes, comme Saint-Simon, qui se montrent sévères envers Louvois.

¹⁸ Rousset, *op. cit.*, p. 182.

¹⁹ Corvisier, *op. cit.*, p. 331.

I.2. une armée « royale » :

Il s'agit dans cette partie de montrer l'action de Louvois dans l'affermissement de l'autorité du roi sur son armée au détriment de l'un des contre-pouvoirs le plus puissant sous l'ancien régime, la noblesse, qu'elle soit d'épée, principalement, mais aussi de robe. Cet affermissement s'appuie sur trois leviers notamment : la séparation de l'administration et du commandement, la limitation de la vénalité des charges et le choix des chefs militaires.

a. La séparation de l'administration et du commandement :

Il s'agit là d'un partage des pouvoirs. Le secrétaire d'état de la guerre s'appuyait sur un réseau constitué principalement des intendants d'armées et des commissaires des guerres. Les premiers, civils, sont les véritables responsables de l'administration militaire. Ils passent les revues, vérifient les comptes et assurent les approvisionnements. Les seconds, officiers à part entière, assurent l'enrôlement et le paiement de la solde, la fourniture des vivres et du fourrage, l'habillement, le logement ... Louvois, homme de caractère, soucieux de son indépendance vis-à-vis des grands chefs militaires et surtout d'une administration rigoureuse et efficace, a très tôt soutenu cette séparation. Il s'investira personnellement dès ses débuts au secrétariat pour la consolider car elle renforce considérablement le rôle central du secrétaire d'état « dans » la guerre, s'opposant ainsi frontalement et très régulièrement aux chefs des armées. Il sera soutenu en cela par le Roi qui y voit certainement l'occasion de renforcer son autorité. D'abord freiné par son père qui se montre plus déférent envers les grands notamment Turenne, Louvois défend ce principe y compris en rappelant à des représentants de son administration, intendants d'armées ainsi que commissaires des guerres, qu'ils n'ont pas le droit de prétendre au commandement sur les troupes ou la population²⁰. Mais cette limite n'est valable qu'en temps de guerre. En temps de paix, l'administration des territoires conquis relève de la

²⁰ Rousset, *op. cit.*, p. 76.

responsabilité du secrétaire d'état de la guerre. Cette distinction l'opposera durement au maréchal de Créqui²¹ en 1670 après la conquête de la Lorraine qui écrira au roi :

« *Cela, sire, s'appelle commander, à peu de chose près* »²².

b. La limitation de la vénalité des charges :

La vénalité des charges ou des offices consiste en la cession, par les rois de France, de privilèges ou de pouvoirs émanant de l'autorité royale afin de faire face à l'augmentation constante des besoins financiers du royaume. Jean-Baptiste Colbert fera de leur réduction une de ses priorités mais son action sera handicapée par les besoins financiers de la guerre :

« *Ainsi, sous la pression d'une guerre que son maître royal a résolu d'entreprendre, et qui dure plus longtemps que prévue, Colbert abandonne tout simplement la politique en matière d'offices menée dans sa première décennie de pouvoir* »²³.

Louvois s'attaquera aussi à ce phénomène car la vénalité des charges est en partie à l'origine de l'indiscipline régnant au sein des armées : « *les rivalités aristocratiques y produisaient autant de désordre qu'aurait pu faire la démocratie la plus turbulente* »²⁴. Deux fonctions principalement sont concernées par la vénalité : la charge de colonel de régiment et la charge de capitaine de compagnie. Pour Jean-Philippe Cénat, la limitation de la vénalité des charges répond aussi à une volonté de promouvoir le mérite. Cette limitation prend deux aspects : un abolissement partiel de la vénalité des charges, notamment concernant les compagnies de la maison du Roi, et la création d'échelons intermédiaires comme le bataillon et la brigade pour répondre à des nécessités tactiques mais permettant ainsi de créer des fonctions non vénales²⁵.

²¹ François de Blanchefort de Créquy de Bonne dit le « maréchal de Créquy, maréchal de France (1625-1687).

²² Rousset, *op. cit.*, p. 308.

²³ William Doyle, « *Colbert et les offices* », Histoire, économie et société, 2000, 19^e année, n°4. Louis XIV et la construction de l'État royal (1661-1672) p. 474.

²⁴ Rousset, *op. cit.*, p. 164.

²⁵ Jean-Philippe Cénat, *Louvois. Le double de Louis XIV*, Tallandier, 2015, p. 118.

c. *Le choix des chefs militaires :*

Le dernier acte de la mainmise du roi sur les armées réside dans le choix des chefs militaires. Ce ne doit plus être affaire seulement d'hérédité mais aussi de compétence. Mais beaucoup y voient l'ombre de Louvois. Cette opinion ressort textuellement des mémoires du comte de Coligny²⁶ :

« Je sçay de très bonne science que le Roy avoit aversion pour M. de Luxembourg et pour le maréchal de Rochefort et cependant nous avons vu que malgré les fautes de l'un et le peu de mérite de l'autre, ils ont été eslevés à la plus haute fortune qu'on puisse faire à la Cour, parce qu'ils s'estoient tous deux dévoués au très humble esclavage de M. de Louvois²⁷ ».

Concernant le maréchal de Luxembourg²⁸, il semblerait que sa relation avec Louvois fût un peu plus complexe. Camille Rousset y voit un mélange de camaraderie et d'intérêt réciproque tout en insistant sur l'importance de leur relation²⁹ un temps compromise par « l'affaire des poisons³⁰ ». Il semblerait donc que, sans talents militaires, l'intérêt que pouvait lui porter Louvois n'aurait pas suffi au maréchal de Luxembourg à gravir les échelons de la hiérarchie militaire ainsi que le résume Saint-Simon :

« En effet, le maréchal d'Humières³¹, créature de Louvois, ayant mal réussi en Flandre dès la première campagne, M. de Luxembourg lui fut substitué par ce ministre tout-puissant, qui, pour son intérêt particulier, avoit engagé la guerre et qui vouloit y réussir, et qui fit céder à ce grand intérêt son peu d'affection pour ce

²⁶ Jean de Coligny-Saligny (1617-1686).

²⁷ Jean de Coligny-Saligny, *Mémoires du comte de Coligny-Saligny*, Crapelet, Paris 1841, p. 3.

²⁸ François-Henri de Montmorency-Bouteville, duc de Piney-Luxembourg, dit le maréchal de Luxembourg (1628-1695).

²⁹ « Le duc de Luxembourg tient de si près à Louvois, il est tellement mêlé à son histoire, leurs relations sont si fréquentes, si intimes, si complexes, que l'on ne connaîtrait pas assez Louvois, si l'on ne connaissait un peu le duc de Luxembourg. » Rousset, *op. cit.*, p. 155.

³⁰ Scandale d'empoisonnement entre 1679 et 1682 impliquant des personnalités éminentes de l'aristocratie. Cette affaire fut instrumentalisée par le Roi Louis XIV et ses proches pour asseoir son autorité en disqualifiant certaines personnalités. Le maréchal de Luxembourg fut accusé de complicité, interné puis blanchi et réintégré avec ses grades et fonctions.

³¹ Louis de Crevant (1628-1694), premier duc d'Humières, maréchal de France, dit maréchal d'Humières.

nouveau général, qui ne compta ses campagnes que par des combats et souvent par des victoires. ³²»

Cette communauté d'intérêt trouvera son point d'orgue pendant l'occupation de la Hollande en 1672.

Hors cet héritage qui facilite l'implication de Louvois dans les affaires propres au secrétaire d'état de la guerre, c'est dans le domaine de la logistique que Louvois montre ses plus grandes qualités d'administrateur.

II. Louvois, le logisticien

Les qualités de Louvois dans le domaine de la logistique sont reconnues par tous. Il est ainsi surnommé « le grand vivrier » par ces contemporains³³. On retrouve ce même jugement chez ces détracteurs :

*« Il semble qu'il soit né des gens uniques dans toutes les professions pour rendre le règne du Roi glorieux. Si M. de Louvois s'étoit renfermé aux seuls détails de la guerre, il eut été de ces hommes uniques dont nous parlons, (...) »*³⁴.

La logistique dont Louvois a la charge est à entendre au sens large. Les armées modernes la dénomment logistique opérationnelle c'est-à-dire le soutien des forces armées³⁵. Elle inclut des domaines aussi variés que les approvisionnements mais aussi le service des hôpitaux, le contrôle des co-contractants, le conseil juridique et le soutien administratif. Cette responsabilité de Louvois s'exerce, bien qu'avec quelques subtiles différences, en temps de paix comme en temps de guerre. Ce sera une responsabilité croissante car l'armée du Roi en campagne nécessite une logistique très importante.

³² St-Simon, *op. cit.*, p.138

³³ « Des écrivains spéciaux, voulant honorer Louvois, l'ont surnommé le grand vivrier. », Rousset, *op. cit.*, p. 248.

³⁴ Quarré d'Aligny, *op. cit.*, p. 23.

³⁵ PIA 04.201, doctrine interarmées du soutien en opérations, n°441/DEF/EMA/CPCO/CDT/NP du 10 février 2015

II.1. l'entretien des troupes en temps de paix :

Il s'agit dans cette partie de montrer l'action de Louvois pour moderniser le soutien de l'armée royale en temps de paix c'est-à-dire lorsqu'elle est au casernement avant ou après une des nombreuses guerres qui opposèrent la France à ses ennemis continentaux. Cette action revêt trois aspects principaux : la maîtrise de la logistique dans un contexte d'évolution constante des effectifs, le logement et l'habillement des troupes, et enfin la préparation de la guerre.

a. *Évolution des effectifs :*

Dans ce domaine, l'action du secrétaire d'état de la guerre est particulièrement cruciale car il doit s'assurer en permanence que l'armée royale est prête à entrer en campagne. Les phases de mobilisation et de démobilisation des troupes, ce qui, appliqué aux armées modernes est désigné sous le terme génération de forces préalable à une opération, doivent indiscutablement prendre en considération les aspects logistiques. Or, les effectifs de l'armée royale, sans même prendre en considération la marine, augmentent très nettement dès la guerre de Dévolution (1667-1668) dans tous les types d'unités, infanterie, cavalerie, dragons, et milices dont Louvois commanda lui-même la recréation et la montée en puissance rapide faisant ainsi de l'armée du roi de France la plus puissante d'Europe³⁶. Ainsi, en 1672, à la veille de la guerre de Hollande, le Roi dispose d'une armée « *d'environ cent vingt mille hommes, armés équipés, instruits, d'une tenue sévère, et soumis, les généraux comme les soldats, aux exigences de la discipline.*³⁷ ». Cette armée comptera presque deux cent quatre-vingt mille hommes avant le traité de Nimègue du 10 août 1678 qui marque la fin de cette guerre³⁸. Cette armée, il faut la nourrir, l'habiller, la loger et l'armer ce qui représente un véritable défi quand on sait que les armées de Louis XIII culminèrent à cent-vingt-cinq mille hommes. C'est un défi relevé personnellement par Louvois et l'administration qu'il dirige :

³⁶ Corvisier, *op. cit.*, p. 348.

³⁷ Rousset, *op. cit.*, p.347..

³⁸ Lynn John, Sanconie Maïca, « *L'évolution de l'armée du roi* », 1659-1672, p. 490.

« Louvois se préparait à cette lutte avec son activité ordinaire. Il augmentait l'effectif des régiments, appelait les milices et même l'arrière-ban pour le service des places »³⁹.

En 1690, l'armée royale représente quatre cent trente-cinq mille hommes pour la seule armée de terre. La constitution et l'entretien d'une semblable armée représentait « *un véritable tour de force dû à l'opiniâtreté sans ménagement de Louvois*⁴⁰ ». Tâche dans laquelle le secrétaire d'état s'investit avec la rigueur d'un véritable inspecteur général des armées.

b. Logement et habillement des troupes :

Louvois attache la plus grande importance à ces aspects du soutien. Corvisier rappelle ainsi que, dans une lettre du 4 mars 1664 souvent citée, Louvois s'exprimait ainsi :

« *Il ne suffit pas d'avoir beaucoup d'hommes. Il faut qu'ils soient bien faits, bien vêtus, bien armés.*⁴¹ ».

Louvois attache de l'importance à ces aspects car ils sont le signe de progrès dans deux domaines auxquels il attache une très grande importance : une gestion rigoureuse des deniers et une discipline stricte. Une troupe bien vêtue est le signe d'une unité qui est bien gérée par son chef. Or, Louvois a lutté contre les dépenses excessives et les détournements. Une troupe bien vêtue est aussi le signe d'une unité disciplinée qui sera moins tentée de se livrer à la rapine et aux pillages. Ce souci de Louvois est constant et transparaît directement dans ses correspondances notamment celles adressées au Roi. Par exemple lorsqu'il effectue la revue des troupes en garnison à Montlouis en 1680⁴² ainsi que la revue des compagnies de cadets en 1682⁴³. Si la troupe est mal vêtue, Louvois s'assure que les matériels soient fournis en effectuant des saisies sur les appointements

³⁹ Joachim Ambert, *Louvois d'après sa correspondance, 1641-1691*, Alfred Mame, Tours, 1881, p. 222.

⁴⁰ Corvisier, *op. cit.*, p. 344.

⁴¹ Corvisier, *ibid.*, p. 109.

⁴² « *J'ay eu ce matin toute cette infanterie sous les armes (...). Il y avoit trois mil sept à huit cent hommes aussy beaux qu'aucune troupe d'armée que V.M. ait veu en Flandres, tant pour la qualité des hommes que pour l'habillement et l'armement.* », Salat et Sarmant, *op. cit.*, p.84.

⁴³ *Ibid.*, p. 129.

des officiers responsables. Mais, comme le décrit Camille Rousset, Louvois s'attache moins à l'élégance qu'à l'efficacité opérationnelle⁴⁴ :

«Les beaux habits sont pour la montre, les bons souliers pour la guerre. »

c. *Préparer la guerre :*

C'est dans ce domaine que Louvois va gagner sa réputation de grand vivrier :

*« Barbarisme à part, l'éloge est parfaitement juste. C'est à Louvois que revient la gloire d'avoir résolu le problème si difficile des subsistances. Avant lui on ne s'en mettait guère en peine. »*⁴⁵

Au cours de la première campagne de Hollande, en 1667, Louvois apprend son métier de logisticien de guerre et fait des erreurs dont il tirera des leçons très rapidement notamment pour ce qui concerne la préparation de la guerre. Cette préparation passe par le perfectionnement des dépôts et des magasins au profit de la rapidité et de la surprise :

*« La constitution de magasins de vivres et de munitions reçut une impulsion nouvelle, notamment celle de magasins destinés à préparer l'entrée en campagne »*⁴⁶.

Le réseau des magasins assure, par exemple, six mois de vivres aux forces armées ce qui est considérable. Les armées en campagne ne sont donc plus dépendantes de leur approvisionnement sur les territoires traversés. Leur autonomie renforce leur liberté de manœuvre. Camille Rousset écrira que la « *la création des magasins doubla la puissance stratégique des armées françaises.* » Cette puissance se concrétisera véritablement en 1672 pendant la deuxième campagne de Hollande avant laquelle Louvois s'assurera personnellement que l'armée royale ne manque de rien y compris de poudre :

*« (...), l'armée française réussit même à acheter aux hollandais poudres, salpêtres, plombs et boulets qui serviraient à dévaster leur propre pays »*⁴⁷. Ces

⁴⁴ Rousset, *op. cit.*, p.187.

⁴⁵ Rousset, *op. cit.*, p. 248.

⁴⁶ Corvisier, *op. cit.* , p. 191.

⁴⁷ Cénat, *op. cit.* , p. 133.

derniers « (...) s'y prêtèrent complaisamment, se désarmant de gaieté de cœur au profit de leurs adversaires ; (...) »⁴⁸.

Toute cette préparation n'est que le prélude à ce qu'il convient d'appeler une logistique de guerre.

II.2. la logistique de guerre :

Il s'agit de décrire comment Louvois conçoit son rôle de secrétaire d'état lorsque le royaume de France est en guerre. Comme dans un contexte de paix, il s'appuie sur un réseau d'intendants et de commissaires dans la limite, jusqu'à la mort du maréchal de Turenne et le retrait Grand Condé, des prérogatives relevant des chefs militaires, puis avec une prééminence grandissante contribuant ainsi à ériger la logistique en fonction opérationnelle.

a. La logistique comme fonction opérationnelle :

Le soutien mis en œuvre par le secrétaire d'état a pour but la satisfaction des besoins de l'armée royale en campagne. Il doit permettre aux troupes de s'installer, de vivre et de mener toute action qui concourt à l'atteinte des objectifs fixés par le Roi tout en s'assurant que le soldat, correctement nourri, respectera une stricte discipline voulue par Louvois et qui exclue la maraude et le pillage :

« Partout où marchaient les troupes, les subsistances marchaient après elles; Louvois ne voulait pas que le pain leur manquât un seul jour.⁴⁹ »

Appelé aujourd'hui logistique opérationnelle, ce soutien est composé de douze domaines et s'articule en deux volets : l'administration⁵⁰ et la logistique⁵¹. L'importance prise par la logistique pendant cette période et l'avantage qu'elle donne à l'armée française conduit

⁴⁸ Rousset, *op. cit.*, p. 338.

⁴⁹ Rousset, *op. cit.*, p. 250.

⁵⁰ Soutien administratif, soutien juridique, soutien financier. Fondamentaux tactiques 02, tactique générale, centre de doctrine et d'emploi des forces, 2008, p.95

⁵¹ Acheminements, soutien des matériels, soutien santé, soutien de l'homme, soutien pétrolier, soutien au stationnement, hygiène et sécurité en opérations, condition du personnel en opérations, protection de l'environnement. *Fondamentaux tactiques 02, tactique générale*, centre de doctrine et d'emploi des forces, 2008, p.95

Cénat à la décrire comme un déterminant stratégique dans la main de Louvois, renforçant ainsi l'importance de cette fonction dans la guerre⁵². Louvois apprend du maréchal de Turenne, sous les ordres duquel il se trouve pendant la guerre de dévolution en 1667, la science du soutien logistique. Encore sous la tutelle bienveillante de son père, il se pliera à cette autorité mais tiendra rigueur au maréchal des critiques⁵³ que ce dernier lui fit :

« Louvois comprenait ses fautes et courbait humblement la tête, mais s'il oubliait facilement les éloges qu'il savait mériter, il n'en était pas de même des reproches qui faisaient naître dans son cœur de profonds ressentiments, et Turenne eut à se repentir plus tard de son impartialité.⁵⁴ »

b. Exemple de la guerre de dévolution (1667-1668) et de la guerre de Hollande (1672-1678) :

Ces deux conflits sont emblématiques de la manière dont Louvois s'investit dans les affaires dont il a la responsabilité. Il met à profit les leçons tirées de la guerre de dévolution pour sublimer l'organisation de la logistique opérationnelle pendant la guerre de Hollande. Comme le décrivent Edouard de Lalaing et Camille Rousset, l'implication de Louvois dans la seconde fût marquée du sceau de la complétude. Elle commença certes par l'organisation du ravitaillement⁵⁵ mais aussi par le recrutement d'une armée aux effectifs jamais atteints par le royaume de France. Ainsi, Louvois usa de son entregent pour augmenter le nombre des recrues en provenance des cantons suisses et du Piémont :

« C'était en tout, une trentaine de mille hommes qui, grâce à l'habileté du ministre, étaient venus grossir les rangs de l'armée française. ⁵⁶»

Ce qu'il est intéressant de noter entre ces deux conflits et quant à la part prise par Louvois, c'est sa remarquable capacité d'adaptation. Il se sera passé seulement quatre ans

⁵² Cénat, *op. cit.*, p. 190.

⁵³ Rousset, *op. cit.*, p. 103.

⁵⁴ Edouard de Lalaing, *Histoire de François Michel le Tellier de Louvois, ministre de Louis XIV 1641 – 1691*, imprimerie Téqui, Paris, 1881, p.14.

⁵⁵ Voir p. 14.

⁵⁶ Lalaing, *op. cit.*, p. 50.

entre le traité d'Aix-la-Chapelle⁵⁷ et le rassemblement de l'armée royale à Charleroi le 28 avril 1672. Dans l'intervalle, il aura refondu entièrement la logistique mise en œuvre au profit de l'armée royale avec un succès certain qui rehausse durablement son prestige.

c. L'administration des zones occupées :

C'est sur le terrain de l'administration des zones occupées que Louvois eût l'occasion de faire montre de son caractère impérieux. En septembre 1670, le roi de France ordonne l'occupation de la Lorraine. Cette occupation est réalisée au prix d'une campagne rapide et qui rencontra peu d'opposition. Dès la fin de la campagne se pose la question de l'autorité sur l'administration de la Lorraine occupée et plus précisément du partage des tâches entre le chef militaire et l'intendant. L'administration des zones occupées relève traditionnellement du secrétaire d'état de la guerre. Le maréchal de Créqui, chef de l'armée royale en Lorraine, entendait donner des instructions à l'intendant sur la manière de mettre en œuvre cette administration. Louvois eût à cœur de marquer le principe de séparation de l'autorité militaire et de l'autorité administrative sur les territoires conquis et il emporta l'adhésion du roi à ce principe. Il n'empêche que le traitement infligé aux lorrains fût rude, et ce conformément aux directives de Louvois :

«(...) ; que ce fût au gré de l'intendant ou du général, c'était toujours la Lorraine qui devait payer les frais. Ils étaient lourds. Logement, solde et nourriture des troupes, pain, viande, bière, fourrage, ferrage, harnachement, poudre pour faire sauter les fortifications, salaire des travailleurs, tout était à la charge du pays.»

L'administration des zones occupées à des fins stratégiques fût particulièrement sensible lors de l'occupation de la Hollande⁵⁸ et préfigure la manière dont Louvois entend exercer son ministère.

⁵⁷ Traité signé le 2 mai 1668 qui met fin à la guerre de dévolution entre le royaume de France et le royaume d'Espagne.

⁵⁸ Cénat, *op. cit.*, p. 197.

Partie 2 : de la conduite de la guerre à la définition des buts de guerre

Avant même que son père ne soit nommé chancelier de France, l'importance prise par Louvois dans le service du roi le conduit à prendre part tant à la conduite de la guerre qu'à la définition des buts de guerre. Cette définition des buts de guerre, parfois exagérément centralisée, prendra la forme de ce qui sera qualifié de stratégie de cabinet après la paix de Nimègue⁵⁹. Elle entraînera le royaume dans une spirale conflictuelle qui l'opposera durablement à toute l'Europe. Cette spirale sera reprochée à Louvois par ses nombreux détracteurs mais aussi, selon certains, par le roi lui-même. Louvois fût ainsi exposé à la vindicte de ses concurrents et au courroux du Roi. Sa mort en 1691 surviendrait juste avant sa disgrâce.

« Le Roi reprocha un jour à M. de Louvois que c'étoit lui seul qui lui avoit attiré sur les bras toute l'Europe par son insolence avec les princes ses alliés et ses voisins qui étoient devenus ses plus cruels ennemis, (...).⁶⁰ »

Sans perdre de vue son abnégation et son inexpugnable loyauté, l'observation de la vie de Louvois permet de mettre en exergue ce qui caractérise sa vision de la guerre et sa conception de la stratégie.

I. Louvois et la guerre

La contribution de Louvois à la conduite de la guerre ne se limita pas à la logistique opérationnelle. Il est possible de décliner une méthode de guerre propre à Louvois, méthode rationnelle et laissant peu de place au hasard :

« Par conséquent, on peut en quelque sorte avancer que pour Louvois, la guerre idéale serait celle que l'on gagnerait par l'excellence de la logistique, de la planification et de la poliorcétique, sans jamais avoir à livrer bataille.⁶¹ »

⁵⁹ Traité de Nimègue signé le 10 août 1678 entre les Provinces-Unies et la France. Il met fin à la guerre de Hollande.

⁶⁰ Quarré d'Aligny, *op. cit.*, p. 179.

⁶¹ Cénat, *op. cit.*, p. 193.

Cette méthode de guerre est principalement articulée autour de la guerre de siège modernisée et systématisée. Mais Louvois, malgré les oppositions et les critiques, sera de plus en plus un secrétaire d'état à la manœuvre.

I.1. la guerre de siège :

Il s'agit de montrer comment, chez Louvois, s'exprimait le primat de la guerre de siège du fait de son intérêt pour les bombardements, l'architecture militaire et la surprise indispensable à la réussite de ce type d'entreprise.

a. le bombardement

Louvois, sans être un précurseur, œuvre incontestablement au développement de l'artillerie notamment lorsqu'il s'agit de procéder au bombardement des villes fortifiées. Cet aspect est emblématique de ce que Cénat qualifie de « *brutalité et primat de la force dans les relations internationales*⁶² ». Les biographes de Louvois mettent en avant « *ce goût prononcé pour la poudre et l'emploi des armes lourdes*⁶³ » qui apparaît aussi très clairement dans sa correspondance avec le Roi au travers de ses inspections dans les écoles d'armes en développement :

« Je fis marcher tous les soldats du quatrième rang du bataillon qu'ils formoient pour venir servir six pièces qui estoient en batterie. Ils firent trois descharges et plus de trois quarz des bouletz donnèrent [...] dans la butte qui n'a que trois thoises de base sur neuf pieds de haut (...).⁶⁴ »

Louvois montra très tôt cette appétence puisqu'il se livra, dès 1669, à un véritable bras de fer avec le grand maître de l'artillerie afin que cette dernière fût sous l'autorité du secrétaire d'état de la guerre. Fort de son autorité grandissante, il pût créer, en 1671, les premières compagnies de canonniers au sein de l'armée⁶⁵. Le développement de

⁶² Cénat, *op. cit.*, p. 197.

⁶³ Corvisier, *op. cit.*, p. 208.

⁶⁴ Salat et Sarman, *op. cit.*, p.93.

⁶⁵ Rousset, *op. cit.*, p. 238.

l'artillerie doublé du savoir-faire du marquis de Vauban⁶⁶ en matière de siège permît d'utiliser la « *bombarderie* » comme un moyen d'intimidation et de pression qui fût particulièrement efficace au siège d'Aire en 1676, en pleine guerre de dévolution, comme au siège de Luxembourg contre l'Espagne.

b. l'architecture militaire

Si la « *bombarderie* » reçoit toute l'attention de Louvois, il en va de même de l'architecture militaire, la mieux à même de résister aux bombardements. Il n'a de cesse, dans les provinces qui dépendent de l'administration de son secrétariat, que de s'assurer que les fortifications sont conçues de la meilleure des manières pour résister aux sièges ennemis. Louvois entend ainsi :

« *Garder le territoire du royaume à l'abri d'une ceinture de fortifications sans pour autant lui ôter ses capacités de manœuvre* ⁶⁷ ».

Toutefois, l'architecture militaire occupe une place essentielle dans les activités et les réflexions de Louvois. Dans ce domaine, il se révèle être un véritable connaisseur, soucieux de l'avis Vauban, mais très au fait des considérations techniques nécessaires à l'amélioration des places fortes. Louvois est autant un ingénieur qu'un administrateur⁶⁸. Ainsi, en septembre 1680, alors qu'il inspecte la place de Bitche, écrit-il au roi qu'il a demandé à Vauban de faire un autre projet concernant les fortifications car les aménagements proposés par l'ingénieur :

« *Auroient pendant la suite fait la perte de cette place par la facilité qu'ils auroient donné à monter sur le haut du rocher.* ⁶⁹ »

Louvois poussera cet intérêt jusqu'à faire réaliser des maquettes en relief des places aux fortifications réparées ou construites sous l'égide de son administration⁷⁰.

⁶⁶ Sébastien Le Prestre, marquis de Vauban (1633 - 1707) est un ingénieur, architecte militaire français et maréchal de France.

⁶⁷ Corvisier, *op. cit.*, p. 324.

⁶⁸ Salat et Sarman, *op. cit.*, introduction, p. XVII.

⁶⁹ Salat et Sarman, *Ibid.*, p. 96.

c. du siège d'Aire à la prise de Gand

En pleine guerre de Hollande, Louvois prend une part importante à la supervision du siège d'Aire en juillet 1676 mené par le maréchal d'Humières et Vauban. Louvois y découvre l'efficacité du bombardement pour faire plier rapidement la volonté des défenseurs d'une cité fortifiée :

« Le siège d'Aire, qui tirait à sa fin, fut pour Louvois une révélation; les bombes faisaient dans la ville un épouvantable ravage; il en fut frappé et comprit tout le parti qu'on pouvait à l'avenir tirer d'une artillerie bien servie. A partir de ce jour il se prit à considérer le bombardement d'une ville comme l'Ultima ratio, (...) »⁷¹.

Mais, lorsque le siège est précédé de ruse et de désinformation, l'entreprise se révèle aisément victorieuse. Le siège de Gand, en mars 1678, est particulièrement emblématique dans ce domaine⁷². Il donna lieu, en amont, à un vaste mouvement de troupes auquel Louvois associa le Roi et sa cour. Il fit porter la menace contre plusieurs cités pour masquer ses véritables objectifs. Gand capitula en moins d'une semaine.

« Les préparatifs d'un siège se trahissaient en général, non pas tant par le mouvement des troupes qui devaient surveiller la place, que par les préparatifs pour assurer leur subsistance. Louvois avait donc résolu de supprimer à l'avenir ces indices qui pouvaient laisser deviner ses projets, (...) »⁷³.

Ces sièges mettent Louvois au premier plan des opérations.

I.2. un secrétaire d'état à la manœuvre :

Il s'agit de décrire la manière dont Louvois entend influencer sur les opérations militaires en usant de son influence tant dans la conduite des opérations que dans le choix des chefs militaires car :

⁷⁰ Rousset, *op. cit.*, p. 290.

⁷¹ De Lalaing, *op. cit.*, p. 153.

⁷² Corvisier, *op. cit.*, p. 206.

⁷³ De Lalaing, *Ibid.*, p. 199.

« Il intervient constamment dans le choix des moyens et des méthodes de faire la guerre, non seulement à l'échelon stratégique, mais éventuellement lorsqu'il était aux armées, à l'échelon tactique. Il joue un rôle important dans les sièges. ⁷⁴ »

a. influence et contre-influence

L'influence est centrale dans l'administration de l'ancien régime et elle est une arme constamment utilisée par Louvois à des degrés divers suivant les situations ou les personnalités auxquelles il était confronté. Lui qui affectionnait la franchise brutale pour asseoir son autorité aux dires de ces contemporains n'hésitaient à manipuler ses adversaires. Ainsi, en 1684, alors que la ville de Gènes résiste aux exigences de neutralité de Louis XIV, Louvois donne des directives préparatoires à une expédition contre la ville. Cette seule menace suffit à faire plier la ville qui sait ne pas pouvoir lutter contre la puissance militaire du royaume de France⁷⁵. Surintendant général des postes depuis 1668, il est de notoriété qu'il usa de ces fonctions pour espionner les correspondances. Mais il s'agissait là d'une pratique courante à laquelle il n'était certainement pas le seul à se livrer. Cependant, il poussa plus loin ce contrôle de l'information jusqu'à l'utiliser à des fins de propagande dès lors que cela servait les intérêts du roi⁷⁶. Mais il ne sût pas se garder des polémiques à son encontre. En cela, il fût souvent victime d'une véritable lutte d'influence :

« Les erreurs de l'opinion sont terribles; quelquefois elles emportent, dans leur aveugle fureur, les gouvernements tout entiers; quelquefois elles se contentent d'une seule victime. Louvois était menacé d'être cette victime expiatoire; chacun se déchargeait sur lui de ses fautes ou de ses mécomptes. (...), il voyait se former contre lui une coalition puissante. ⁷⁷ »

⁷⁴ Corvisier, *op. cit.*, p. 197.

⁷⁵ Corvisier, *Ibid.*, p. 443.

⁷⁶ Cénat, *op. cit.*, p. 185

⁷⁷ Rousset, *op. cit.*, p. 510.

b. soutien des chefs militaires

Il s'agit d'un soutien à double sens. Louvois entretient, comme son père avant lui une clientèle nombreuse et puissante, liées à sa famille autant par intérêt que par mariage. Au sein de cette clientèle, il faut noter la présence de Vauban, dont Louvois soutint les idées et les projets aidant ainsi, pour le bien du royaume, à les faire valoir auprès du roi. Vauban lui doit, en partie, son éminente carrière. La relation qui unit ces deux hommes est un attachement réciproque et une amitié sincère⁷⁸. Rousset note aussi la présence dans cet entourage du maréchal de Catinat⁷⁹ :

« Catinat et Vauban durent également à Louvois de devenir brigadiers, sans avoir été colonels. Les grands services ont toujours justifié les grandes faveurs. Heureux les ministres qui peuvent et qui savent faire de telles exceptions ! »⁸⁰

Louvois bénéficie aussi du soutien de certains chefs militaires. Parmi eux, le maréchal de Luxembourg qui lui écrit, lorsqu'a commencé le siège de Maastricht en 1673 :

« Je veux vous parler non comme à un ministre mais comme à un officier de guerre qui vient de donner des ordres pour celle de Flandre et qui est fort capable de m'en donner pour faire ici celle qui sera la plus avantageuse »⁸¹.

a. de la prise de Maastricht au siège de Mons

Le siège de Maastricht permet à Louvois de dépasser son rôle d'administrateur et de devenir un chef de guerre⁸² :

« Ainsi, devant MAESTRICHT en 1673, il est le véritable major général de l'armée. Il y fait preuve de lucidité et de précision dans les ordres qu'il expédie. La présence de Louvois dans une armée est gage de la bonne tenue des troupes et

⁷⁸ Rousset, *op. cit.*, p. 297.

⁷⁹ Nicolas Catinat de La Fauconnerie (1637 – 1712), maréchal de France, dit maréchal de Catinat.

⁸⁰ Rousset, *op. cit.*, p. 232.

⁸¹ Corvisier, *op. cit.*, p. 197.

⁸² « L'administrateur se doublait d'un homme de guerre. » ; « (...) il n'était plus seulement le ministre de la guerre, il était le major général d'une armée. » Rousset, *op. cit.*, p. 454.

il arrive que Louis XIV lui ordonne d'y rester tant que la décision d'une opération n'a pas été obtenue.⁸³»

A l'aube de sa vie, Louvois s'impliquera personnellement dans le siège de Mons en février 1691 qui se conclura par un succès militaire. Il y montre rapidité de décision et d'exécution ainsi qu'une prudence certaine car :

« Louvois concevait donc d'abord la guerre comme un administrateur.⁸⁴ »

Cette implication de Louvois dans le siège de Mons, à une période de sa vie où la disgrâce est une menace quasi-permanente, ressort très clairement de sa correspondance avec le Roi et est une preuve supplémentaire de sa loyauté⁸⁵. Dans ces lettres, tous les détails du siège sont retranscrits : les mouvements de troupes, les approvisionnements, les préparatifs d'artillerie.

Mais ce siège sera le dernier. Il mourra quelques mois plus tard alors que sa popularité est au plus bas. On lui reproche d'avoir entraîné la France dans une guerre interminable en se mêlant de stratégie.

II. Louvois et la stratégie

L'influence, ou la volonté d'influer, du secrétaire d'état de la guerre alla plus loin que la seule définition des choix tactiques. Après le traité de Nimègue, Louvois, dans le sillage de Louis XIV, prend une part active à la définition des buts de guerre, c'est-à-dire la stratégie du royaume.

« Il (Louvois, ndlr) chercha également à jouer un rôle central dans la direction de la guerre en instaurant la « stratégie de cabinet » c'est-à-dire en cherchant à diriger les opérations depuis les bureaux de Paris ou de Versailles.⁸⁶»

⁸³ Corvisier, *op. cit.*, p. 197.

⁸⁴ Corvisier, *op. cit.*, p. 168.

⁸⁵ Il écrit tous les jours au Roi jusqu'à son arrivée devant Mons concernant les préparatifs et le déroulement du siège. Salat et Sarman, *op. cit.*, p. 251 à 256.

⁸⁶ Cénat, *op. cit.*, p. 23.

II.1 une omniprésence progressive

Cette influence est progressive mais elle est très tôt contestée par les grands du royaume. Membre du conseil d'en haut depuis 1672, il prendra part tant à la matérialisation du « pré-carré » qu'au concept de défense agressive. Mais c'est la stratégie de cabinet qui lui sera le plus reprochée.

a. le pré-carré

Le « pré-carré » est le fruit d'une stratégie prudente défendue par Louvois qui convainquit le roi de sa nécessité. Il s'agit d'une vision novatrice dans la manière de défendre le royaume dont la meilleure définition est donnée par son concepteur, le marquis de Vauban, dans une lettre restée célèbre du 20 janvier 1673 adressée à Louvois. Si Vauban adresse ce mémoire à Louvois, c'est en raison de l'influence de ce dernier auprès du Roi et du soutien qu'il a toujours apporté à l'ingénieur mais aussi parce que, en tant que secrétaire d'état de la guerre, il a la charge de l'administration des provinces les plus à l'est du royaume. :

« Sérieusement, Monseigneur, le Roi devrait un peu songer à faire son pré carré. Cette confusion de places amies et ennemies pêle-mêlées ne me plaît point. Vous êtes obligé d'en entretenir trois pour une ; vos peuples en sont tourmentés, vos dépenses de beaucoup augmentées et vos forces de beaucoup diminuées ; et j'ajoute qu'il est presque impossible que vous les puissiez toutes mettre en état et les munir.⁸⁷ »

Il s'agit, pour Vauban, d'ériger une ceinture de fortification sur les marches du royaume, aux endroits les plus stratégiques (carrefour de communication...)⁸⁸. Louvois abondera dans ce projet d'autant plus qu'il éprouve un intérêt marqué pour les fortifications. Il s'investira personnellement dans sa mise en œuvre en inspectant régulièrement l'état d'avancement des travaux.

⁸⁷ Vauban, Sébastien Le Prestre (1633-1707). *Vauban, sa famille et ses écrits : ses «oisivetés » et sa correspondance*, analyse et extraits par le lieutenant-colonel Eugène-Auguste Albert de Rochas d' Aiglun, tome II, Berger-levrault, Paris, 1910, p. 89.

⁸⁸ Cénat, *op. cit.*, p. 329.

b. la défense agressive

Depuis le traité de NIMEGUE, la stratégie mise en œuvre est défensive. Corvisier définit cette période comme l'apogée de Louvois. Il est au fait de son influence auprès du Roi. Ainsi, Gaston Zeller, historien français du 20^e siècle estime que :

« Depuis Nimègue, la personnalité dominante au Conseil du roi n'est plus Colbert... celui de ses collègues qui s'est acquis à sa place la confiance et dont les idées vont maintenant exercer l'influence dominante, Louvois, est à beaucoup d'égard très différent.⁸⁹ »

Bien que défensive, cette stratégie n'est pas passive. Camille Rousset la qualifie d'ailleurs d'*agression défensive* pour bien marquer le primat de la force. Mais cela n'en reste pas moins le triomphe de la prudence dans le domaine stratégique. Cette stratégie est parfaitement illustrée par la politique des Réunions conduite à partir de 1678. Il s'agit d'une politique d'annexion systématique en s'appuyant tant sur une légitimité féodale que sur la menace de la force. Cette politique permit au roi d'agrandir notablement le territoire du royaume de France. Ainsi en 1680, année de plein développement de cette politique, les fiefs relevant des évêchés de Metz, Toul et Verdun, les fiefs d'Alsace, ainsi que les fiefs démembrés des trois évêchés et la principauté de Montbéliard, deviennent territoire du royaume de France⁹⁰. Excessive, cette politique provoquera en partie la création de la ligue d'Augsbourg en 1686, unissant l'Europe contre la France.

c. La stratégie de cabinet

La stratégie de cabinet revêt deux aspects : un aspect physique, l'éloignement du roi au champ de bataille ; un aspect psychologique, le sentiment des chefs militaires d'être écartés de la décision stratégique. Elle illustre, pour ses détracteurs, l'écart entre la politique voulue par le Roi et la réalité à laquelle les hommes de guerre sont confrontés. Saint-Simon, s'estimant injustement écarté du tableau d'avancement fera ainsi ce constat que Louvois :

⁸⁹ Corvisier, *op. cit.*, p. 435.

⁹⁰ Salat et Sarman, *op. cit.*, p. 69.

« Persuada encore au Roi que c'étoit à lui-même à diriger ses armées de son cabinet. Cette flatterie ne servit qu'à le tromper, pour les diriger, lui, à son gré, sous le nom du Roi au détriment des affaires dont les généraux en brassière n'eurent plus la disposition. »⁹¹

Les chefs militaires reprocheront donc, non sans raisons, à Louvois d'avoir contribué à ériger cette stratégie cabinet qui illustre plus largement la volonté du Roi d'être le seul maître en toute décision. Ce débat reste d'actualité dès lors qu'il s'agit d'évoquer la limite de compétence entre le pouvoir politique et la chaîne de commandement militaire. Au 17^e siècle, seuls certains auront l'audace et le prestige suffisant pour s'y opposer sans disgrâce ainsi le maréchal de Turenne exposera au Roi dans une correspondance ce que Cénat appelle une théorie de la « désobéissance utile »⁹².

Cette omniprésence progressive de Louvois dans le domaine stratégique porte en elle les germes de la chute du secrétaire d'état.

II.2 les limites d'un stratège

Affirmer que Louvois influença la conduite de la guerre ne signifie en rien qu'il fût un fin stratège. L'observation des campagnes auxquelles il participa directement ou indirectement et le choix de ses alliances contribuent à mettre en exergue les limites du stratège qu'il pût être.

a. le choix des alliances

Louvois fût un éphémère secrétaire d'état des Affaires étrangères en 1671 mais il ne cessa de prétendre à se mêler de diplomatie. Pourtant, force est de constater que la diplomatie française ne brille pas toujours par son efficacité en cette fin de 17^e siècle. Ce siècle s'achève d'ailleurs sur une coalition généralisée contre le royaume de France. Serait-ce le manque de sagacité ou la dureté de son caractère qui contribua à égarer Louvois dans ses approches diplomatiques. Emblématiques sont par exemples ses illusions à l'égard du duc de Savoie, dont Quarré d'Aligny se fait l'écho :

⁹¹ Saint-Simon, *op. cit.*, tome V, p. 159.

⁹² Cénat, *op. cit.*, p. 152.

« J'avertis M. de Larré, mon supérieur, de ces nouvelles que j'avois apprises et qui étoient bien sûres, il ne manqua pas d'en avertir M. de Louvois, il eut pour toute réponse: "Qu'il étoit un fanatique de croire que M. de Savoie, un aussi petit prince, voisin d'un si grand prince, voulut aller contre les propres intérêts." Ce sont ses propres termes, M. de Laré m'en a montré la lettre. ⁹³».

Pourtant, le duc de Savoie laissa les troupes françaises s'enliser face aux barbets dans le comté de Nice en 1690.

b. les erreurs de la guerre de Hollande

La guerre de Hollande (1672 – 1678) recèle les plus grandes erreurs stratégiques qui peuvent être directement imputées à Louvois. C'est tout le paradoxe de cette guerre qui contribua par ailleurs à accroître son prestige par le biais de son génie logistique et organisationnel. Quarré d'Aligny consacre une partie de ses mémoires à recenser les fautes de Louvois pendant cette campagne au cours de laquelle mourût un de ses mentors, Charles de Batz de Castelmoré (1611-1673), dit d'Artagnan, mousquetaire du roi. Ainsi, Quarré d'Aligny accuse Louvois d'avoir contribué à aggraver la position de l'armée royale en ordonnant que soit relâché, contre une modeste rançon, trente mille prisonniers qui rejoignirent l'armée du prince d'Orange⁹⁴. Louvois, dans sa correspondance, reconnût par la suite qu'il avait manqué de discernement en la matière. Il est certain, qu'attisé par les ravages de l'occupation française, l'engouement de ces prisonniers libérés à lutter contre l'armée royale contribua à affaiblir la position de l'armée royale. Mais ce n'est pas la seule faute reprochée par Quarré d'Aligny à Louvois dans ce conflit. Il lui reproche d'avoir, par une vaine attente, laissé les hollandais inonder les canaux, érigeant ainsi une barrière difficilement franchissable et freinant durablement l'avancée française⁹⁵. Ces reproches contiennent, en germe, l'accusation d'avoir provoqué contre le royaume de France l'union de l'Europe :

⁹³ Quarré d'Aligny, *op. cit.*, p. 136.

⁹⁴ Quarré d'Aligny, *Ibid.*, p. 30.

⁹⁵ Quarré d'Aligny, *Ibid.*, p. 31.

« Ce ministre mettoit en tête au Roi la monarchie universelle de l'Europe, que Philippe II et Charles-Quint, son père, y avoient bien aspiré avec bien moins d'apparence d'y réussir.⁹⁶ »

c. la dévastation du Palatinat

Le ravage du palatinat, qui eût lieu de 1688 à 1689 de manière systématique, est emblématique non seulement des mauvais choix stratégiques influencés par Louvois mais, plus largement, des excès de la politique étrangère française. Cénat estime ainsi :

« Une certaine unanimité semble donc se dégager : la destruction du Palatinat ne serait qu'une énorme erreur à la fois sur le plan moral, stratégique et politique.⁹⁷ »

En quoi consiste cette dévastation ? Il s'agit d'une entreprise de destruction systématique de certaines cités du Palatinat dont la plus emblématique est Heidelberg dont le château est incendié en 1689. Ce n'est pas une innovation. Le maréchal de Turenne avait déjà utilisé ce procédé en 1674 dans ce même Palatinat. Louvois systématisa ce procédé, aidé en cela par le maréchal-général des logis de Chamlay⁹⁸ et le recours aux *schnapans*⁹⁹. Si cette stratégie ne fût pas condamnée par les militaires, car elle était usuelle, elle fût toutefois l'objet d'une condamnation générale des chancelleries et accrût considérablement le sentiment français alors même que les résultats sur le plan militaire étaient particulièrement décevants¹⁰⁰. Louvois y voyait une manière de forcer l'électeur du Palatinat à soutenir la politique française. L'effet fût inverse. Les princes allemands rejoignirent la ligue d'Augsbourg.

⁹⁶ Quarré d'Aligny, *Ibid.*, p. 31.

⁹⁷ Jean-Philippe Cénat, « Le ravage du Palatinat : politique de destruction, stratégie de cabinet et propagande au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg », *Revue historique* 2005/1 (n° 633), p. 97.

⁹⁸ Jules Louis Bolé de Chamlay (1650-1719)

⁹⁹ Bandes de maraudeurs et de pilliers.

¹⁰⁰ Jean-Philippe CÉNAT, *Louvois. Le double de Louis XIV*, Taillandier, 2015, p. 398.

François-Michel Le Tellier de Louvois est donc un personnage incontournable pour comprendre le règne de Louis XIV. Il fut indiscutablement plus qu'un administrateur pour devenir un véritable chef de guerre en maintes occasions. Son destin était de servir le roi mais tel Icare qui, à trop chercher à s'approcher du soleil, meurt victime de sa témérité, il fut pris au piège de sa « boulimie » de pouvoir. Nombreux sont ceux qui font état de l'agacement grandissant du roi face à ce ministre omniprésent dont il aurait envisagé de se défaire s'il n'était décédé avant. Ainsi, Quarré d'Aligny, dans ses mémoires, rapporte par oui-dire la dernière entrevue du roi et de son ministre qui aurait donné lieu à une altercation violente entre les deux hommes :

«C'étoit pendant une journée fort chaude, et le Roi l'ayant menacé de son indignation, de se défaire de lui et de ses mauvais conseils, on le vit sortir de chez le Roi fort imbronché, et s'en étant allé chez lui, il demanda un verre d'eau à la glace, un garçon de son office qui étoit suisse le lui donna, après quoi il mourut»¹⁰¹.

S'il est vrai qu'il ait semblé oublier sa condition de robin et qu'il ait pu chercher à se placer au-dessus des grands seigneurs, toutes ses actions restèrent dictées par la volonté royale. Il est indéniable que la mort de Jean-Baptiste Colbert en 1683 crée un déséquilibre dans l'exercice du pouvoir. Avec cette disparition, Louis XIV perd non seulement un grand contrôleur général des finances mais également le contre-pouvoir de Louvois. « *Divide ut regnes* », « diviser pour mieux régner », aurait pu être une devise de ce roi. Dès ce moment, Louvois ne connaît plus de limite à son insatiable soif de responsabilités, autre que celle du roi lui-même, ce qui le perdra. Le Roi ne lui aurait jamais pardonné l'affaire de la « cense d'Heurtebise » en mai 1676 lorsque Louvois s'opposa, appuyé par les généraux, à ce qu'il conduise l'assaut contre l'armée de Guillaume d'Orange, le stathouder de Hollande :

Quoi qu'il en soit, le marquis de Louvois reste la figure emblématique d'une administration militaire modernisée et d'une armée royale disciplinée. L'administration, indépendante de la chaîne de commandement, restera quasiment inchangée jusqu'au

¹⁰¹ Quarré d'Aligny, *op. cit.*, p. 178.

lendemain de la défaite de 1871, après l'adoption en 1882 des recommandations de la commission Bouchard¹⁰², qui la placera sous la responsabilité des chefs militaires. Mais la loyauté de l'armée et sa soumission à l'autorité légitime représentant l'Etat ne sera plus jamais remise en cause dans son principe. Louvois aura bien contribué à l'intangibilité de cette loyauté.

¹⁰² Rapport au ministre de la Guerre rédigé par la commission présidée par Léon Bouchard, chargée de préparer la loi de 1882 sur l'administration de l'armée

- Sources :

- Nicole SALAT et Thierry SARMANT, *Lettres de Louvois à Louis XIV de 1679 à 1691*, société de l'histoire de France, 2007 ;
- Pierre QUARRE D'ALIGNY (Comte). *Mémoire des campagnes de M. le Comte Quarré d'Aligny, sous le règne de Louis XIV jusqu'à la paix de Riswich. (Paix de Riswich 1697)*, Beaune, Arthur BATAULT, 1886 ;
- Louis de ROUVROY, duc de SAINT-SIMON. *Mémoires complets et authentiques du duc de Saint-Simon sur le siècle de Louis XIV et la Régence*, Hachette, Paris, 1856 ;
- Jean de COLIGNY-SALIGNY, *Mémoires du comte de COLIGNY-SALIGNY*, Crapelet, Paris 1841 ;
- Vauban, Sébastien Le Prestre (1633-1707). *Vauban, sa famille et ses écrits : ses «oisivetés» et sa correspondance, analyse et extraits par le lieutenant-colonel Eugène-Auguste Albert de Rochas d' Aiglun*, tome II, Berger-levrault, Paris, 1910.

- Bibliographie :

- André CORVISIER, Louvois, Paris, Fayard, 1983 ;
- Jean-Philippe CÉNAT, Louvois. Le double de Louis XIV, Taillandier, 2015 ;
- Jean CHAGNIOT, « L'image de Louvois chez ses contemporains et en particulier chez Quarré d'Aligny », Histoire, économie et société, 1996, 15^e année, n°1, pp. 13-19 ;
- Camille ROUSSET, Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire jusqu'à la paix de Nimègue, Librairie académique Didier, Paris, 1862-1864, 4 vol. ;
- Edouard de LALAING, Histoire de François Michel le Tellier de Louvois, ministre de Louis XIV 1641 – 1691, imprimerie Téqui, Paris, 1881;
- Joachim AMBERT, (1804-1890). Louvois d'après sa correspondance, 1641-1691, Alfred MAME, Tours, 1881 ;
- Bertrand FONCK, « Le commandement des armées et ses enjeux sous Louis XIV », Revue historique des armées, n° 26, 2011 ;
- Jean-Paul LE FLEM, « Le marquis de Louvois ou le service de Mars (1641-1691) », Histoire, économie et société, 1996, 15^e année, n°1. Louvois. pp. 49-56.
- Olivier CHALINE, Le Règne de Louis XIV, Flammarion 2005 ;
- William DOYLE, « Colbert et les offices », Histoire, économie et société, 2000, 19^e année, n°4. Louis XIV et la construction de l'État royal (1661-1672) pp. 469-480 ;
- Lynn John, Sanconie Maïca, « L'évolution de l'armée du roi, 1659-1672 », Histoire, économie et société, 2000, 19^e année, n°4. Louis XIV et la construction de l'État royal (1661-1672) pp. 481-495 ;

- Jean-Philippe Cénat, « Le ravage du Palatinat : politique de destruction, stratégie de cabinet et propagande au début de la guerre de la Ligue d'Augsbourg », *Revue historique* 2005/1 (n° 633), p. 97-132.
- PIA 04.201, doctrine interarmées du soutien en opérations, n°441/DEF/EMA/CPCO/CDT/NP du 10 février 2015.